

'Amoi



Eh ! Cris d'amour
Et si vous écriviez ?

n°71 février 2012

Culture p 3

Citoyenneté p 4 à 6

Sport p 7

Animation et vie locale p 7 à 8

Solidarité p 9 à 10

Écho cahier I à IV

Aménagements p 11 à 12

Intercommunalité p 13

Conseil municipal p 14

Expressions p 15

Voreppe émoi février 2012

Directeur de la publication: Salima Ichba

Rédaction, maquette: Direction de la communication
et des relations extérieures.

Crédits photo: Ville de Voreppe, dr, photodisc, Dauphiné Libéré,
Catherine Locatelli, Jean-Pierre Bonnat

Courriel: communication@ville-voreppe.fr

www.voreppe.fr

Imprimé par l'imprimerie du Pont de Claix
en 4 300 exemplaires
sur papier 100 % recyclé
avec des encres végétales.



En 2012, participez

L'année 2012 sera marquée, au plan national, par les deux grandes échéances que sont les élections présidentielles et législatives. Ces rendez-vous sont traditionnellement très prisés et particulièrement à Voreppe. Néanmoins, les crises successives et leur complexité pourraient amener certains d'entre nous à nous détourner de la chose politique. Les impacts de ces crises touchent de plus en plus nos concitoyens. Perte de pouvoir d'achat, développement de la pauvreté, difficulté d'emploi ou d'accès au logement,... altèrent la capacité d'autonomie, limitent les perspectives d'avenir et développent un sentiment de désespérance.

Impliqué depuis de nombreuses années dans la vie publique et porteur du mandat que vous m'avez confié, j'aimerais rappeler l'enjeu de la participation à ces processus démocratiques et de l'intérêt pour la politique. Pour se faire, je vous propose cette citation du philosophe Alain : « *Il faut penser à la politique. Si nous n'y pensons pas, nous en serons cruellement punis* ». Alors participez et incitez à la participation.

2012 sera également l'année des 20 ans du jumelage entre Voreppe et la commune allemande de Lichtenstein. Le concept de jumelage entre communes est né à l'issue de la Seconde guerre mondiale, sur l'idée que les peuples pouvaient contribuer à renouer les liens détruits par la folie de quelques-uns. Les choses ont beaucoup changé depuis. Pourtant, dans un monde hyperconnecté, que certains qualifient de "village", les enjeux du lien entre les habitants, quelle que soit l'échelle de territoire, sont toujours prégnants. Le jumelage donne la possibilité de découvrir, d'échanger, et de se mettre en lien. N'hésitez à participer à ces échanges, lors du voyage prévu ou lors de toutes les autres occasions.

En ce premier semestre 2012, Voreppe et le Parc Naturel Régional de Chartreuse vous invitent également à écrire. Pour décrire l'émotion profonde portée par l'amour, ou pour traduire en mots ce que la nature chartreuse vous inspire...

Bonne participation et bonne lecture,
Très cordialement.

Jean Duchamp
Maire de Voreppe


Voreppe
Une ville partagée par tous



Eh ! cris d'amour du bonheur à partager !

Le mois de février sera consacré aux écrits d'amour, sous toutes leurs formes. En effet, l'amour tiendra une large place dans le programme culturel de ce premier trimestre. Les acteurs de la vie culturelle se sont investis pour vous faire partager des moments forts. Vous pourrez papillonner de film en film, écrire vos plus belles lettres d'amour, dévorer les romans d'amour les plus fous, écouter des contes en amoureux, partager des soirées jeux, philosopher sur l'amour, voir du théâtre et des expositions sur l'amour.

En fil rouge de février à mars : écrivez des lettres d'amour. Celle que vous aimeriez recevoir, celle que vous avez toujours voulu écrire ou celle que vous ressortez de votre boîte à souvenirs ... Vous pourrez participer à des ateliers d'écriture ou juste prendre votre plume chez vous... Aidez-vous de l'encart ci-joint pour rédiger votre plus belle lettre, que vous déposerez dans le triporteur spécial Amour qui circulera en ville et devant la médiathèque. Ces lettres, photos, dessins seront accrochés lors de la

Grande Lessive ® en clôture de l'événement le 29 mars. Et quelques-unes de vos lettres seront lues lors d'une soirée spéciale le samedi 10 mars à 20h30 à la Villa des arts. À vos plumes !

Autour de cette belle aventure, de nombreux rendez-vous sont proposés à tous les amoureux de l'Amour...

> Du 1^{er} au 25 février à la médiathèque : exposition *L'amour des mots d'amour*. Deux enfants découvrent en grandissant les différents sens du mot amour. Dans leur relation, et dans le regard porté sur les adultes, ils réaliseront, jusqu'au seuil de l'adolescence, la portée de plus en plus profonde des mots amoureux et l'implication qu'elle suppose pour eux. À partir de 6 ans. Renseignements : 04 76 56 63 11.

> 1^{er} février à 15 h à la médiathèque : Histoires sur le pouce, « *Petits contes amoureux* » par les Griotes, pour les 5 - 10 ans. Entrée libre sur inscription. Tél. : 04 76 56 63 11.

> 3 février à 19h30 à la ludothèque. Soirée jeux sur le thème de l'Amour, proposée par la ludothèque et la MJC / MPT. Pour tout public. Tél. 04 76 50 47 31.

> 8 février à la médiathèque de 12h à 14h Café philo *Comment interroger l'amour ?* Ouvert à tous, en partenariat avec le collègue André Malraux. Tél. : 04 76 56 63 11.

> 8 février à 20h30 cinéma Art et plaisirs. Ciné débat *Les galettes de Pont Aven*. Comédie de Joël Seria, avec Jean-Pierre Marielle, Claude Piéplu. Présentation par Laurent Huyart et débat après le film. Tarifs habituels. Tél. : 04 76 50 02 09.

> 14 février à la médiathèque à 20h30. Cabaret théâtre *Looking for Juliette*. Musique par la Compagnie Scène en vie. *Un père absent, une mère trop présente, un manque d'équilibre, un excès d'optimisme, et c'est toute une vie qui bascule. Juliette rêve de jouer « Roméo et Juliette », mais comme dit sa mère : « elle n'a pas le physique ». Il en faudra heureusement plus que ça pour qu'elle renonce à son rêve : donner une âme et un corps à Juliette Capulet, l'héroïne de Shakespeare.* Entrée libre. Renseignements : 04 76 56 63 11.

> Du 22 février au 3 mars à la médiathèque et à l'Espace Femmes. Atelier d'écriture avec Dominique Osmont *Écrivez votre lettre d'amour en jouant avec les mots ...* Se laisser guider et écrire ce que l'on a sur le cœur, en faire tout un poème, une histoire ou juste quelques mots, comme ça, couchés sur le papier .

* Mercredi 22 février de 10h à 12h Ouvert à tous à l'Espace Femmes
* Samedi 25 février de 14h30 à 16h30 Pour les enfants à la médiathèque.
* Mercredi 29 février de 14h à 16h Ouvert à tous à l'Espace Femmes
* Samedi 3 mars de 10 h à 12h Atelier pour les adultes à la médiathèque. Tél. : 04 76 56 63 11 et 04 76 50 61 25.

> Vendredi 2 mars à 19h45 cinéma Art et plaisirs. Ciné débat *L'homme qui aimait les femmes* de François Truffaut.

> Du 2 au 18 mars à la Villa des Arts Exposition *De l'art ou du cochon ?* par Atout A Z'art et le 10 mars à 20h30 soirée spéciale *Lectures de lettres d'amour et surprises*. Tél. : 04 76 50 47 61.

> 29 mars dans Voreppe La Grande Lessive ®

Digues de Roize le travail de l'artiste en direct

Pierre Bourgain, artiste sculpteur voreppin a été chargé par la Municipalité de réaliser une œuvre à l'entrée de la Voie verte sur la promenade de Roize. Avec un travail sur la pierre, matière naturelle, l'idée est de donner à ce lieu une dimension environnementale.

Pierre Bourgain propose aux Voreppins de venir échanger avec lui sur cette œuvre en cours de réalisation. Il sera présent chaque mercredi du mois de février, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

N'hésitez pas à lui rendre visite et partager avec lui le plaisir de la création dans un lieu paisible.



Conseils de quartier

un agenda 2012 bien rempli

Ce sont près d'une dizaine de grands sujets touchant à la vie de la Cité sur lesquels les Conseils de quartier seront amenés à réfléchir cette année. En effet, dans leur dimension de conseil local de développement, ils sont impliqués et sollicités, à des niveaux différents, dans de nombreux projets. Petite revue de détails ...

Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Véritable document de planification urbaine à l'échelle de la commune pour les 10 ans à venir, le PLU a vocation à remplacer l'actuel POS. Les conseils de quartier seront associés à son processus d'élaboration lors des 2 étapes majeures que sont : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les Orientations Particulières d'Aménagement.

Radar mobile pédagogique. La Ville a acquis un radar mobile pédagogique (voir p. 6). Les Conseils de quartier seront amenés à faire un retour après quelques mois de fonctionnement.

Circulation dans la plaine. La plaine de Voreppe est soumise à un flux quotidien de véhicules en transit de et vers Grenoble, occasionnant des problèmes de sécurité et de la gêne pour les riverains. Pour analyser l'ensemble des enjeux et élaborer des éléments de réponse, la Municipalité propose de mener un travail prospectif auquel les Conseils de quartier seront associés.

RD 1075 / avenue du 11 novembre. Axe structurant au trafic multiple, la RD 1075 (avenue du 11 novembre) est au



centre de nombreux enjeux d'urbanisme, d'aménagement et de sécurité. Afin d'obtenir une vision prospective des évolutions nécessaires de cet axe, la

Municipalité souhaite lancer une étude de définition. Les Conseils de quartier sont invités à participer à un comité de pilotage.

La gestion des risques. Dans un souci d'implication de la population sur les risques naturels et technologiques la Municipalité souhaite créer un comité consultatif d'information et de concer-



tation sur les risques à Voreppe. Celui-ci réunira l'ensemble des acteurs civils : entreprise(s), associations ainsi que les Conseils de quartier. Il contribuera à enrichir le débat autour de ces questions et à consolider la connaissance et l'anticipation des risques.

Respect dans les espaces publics. Les Conseils de quartier souhaitent qu'une réflexion soit menée, en lien avec les acteurs de terrain, sur les incivilités du quotidien (propreté, tranquillité,...) et sur les dégradations subies par les équipements publics.

L'affichage municipal. Ce sujet proposé par le Conseil de quartier Stravinski, notamment, porte sur l'emplacement de l'affichage et son contenu. Engagée



Conseils de quartier

Calendrier des réunions :

> **Conseil Achard** : jeudi 2 février à 20h au restaurant scolaire Achard. Accueil à partir de 19h30. Contact : cq.achard@ville-voreppe.fr

> **Conseil Debelle** : jeudi 16 février, salle de l'écluse, place de l'écluse. Contact : cq.debelle@ville-voreppe.fr

> **Conseil Stendhal** : jeudi 9 février à 20h au Centre Technique Municipal, 162 rue du Peuil. Contact : cq.stendhal@ville-voreppe.fr

> **Conseil Stravinski** : jeudi 23 février à 20h - salle de réunion de Bourg-vieux. Contact : cq.stravinski@ville-voreppe.fr

dès juillet 2011, la réflexion se poursuit auprès des Conseils de quartier, mais aussi de l'OMA, de l'OMS et du Comité consultatif de la culture, pour aboutir dans le 1^{er} semestre 2012.

L'éclairage public

En complément du plan de gestion de l'éclairage public, qui prévoit le renouvellement d'une grande partie de l'équi-



pement de la commune, la Ville souhaite expérimenter la réduction des temps d'éclairage. Celle-ci se pratique déjà dans certains secteurs non habités comme la gare ou le parvis de la mairie. L'idée est d'aller plus loin, en étendant cette expérimentation à des zones résidentielles. Les Conseils de quartier participent à ce projet, notamment en proposant des principes d'éclairage en fonction des types d'endroits (ex. : parking, impasse, ...).

En cours d'année, d'autres thèmes pourront venir s'ajouter à cette liste en fonction de l'actualité des projets conduits par la Ville et des propositions des Conseils de quartier.

Élections 2012

participez aussi aux opérations de vote !



Un bureau de vote

Avec les élections présidentielles et législatives qui auront lieu en avril, mai et juin prochains, les électeurs seront fortement mis à contribution. Avec un taux d'absentéisme inférieur à la moyenne lors de scrutins nationaux (12,6% au second tour des présidentielles de 2007 contre 16,03% au niveau national), Voreppe fait partie des communes où l'esprit citoyen est encore bien ancré.

Mais l'élection ne se limite pas uniquement à glisser un bulletin dans l'urne. Tout électeur peut, s'il le souhaite, participer aux opérations de vote soit en tenant un bureau de vote, soit en participant aux opérations de dépouillement. Cette possibilité, prévue par le code électoral, permet à chaque citoyen électeur d'être garant du bon déroulement du processus électoral, et par là même, de l'expression démocratique. Pour chaque scrutin, la Municipalité incite donc les électeurs de la commune à prendre part aux opérations de vote. Et pour susciter des vocations, voici ce qui attend les futurs bénévoles.

Tenue d'un bureau de vote : l'électeur exerce les fonctions d'assesseur. Les assesseurs assistent le président du bureau ou son suppléant en effectuant les opérations de contrôle nécessaires

avant le vote de chaque électeur : vérification de son identité, de son inscription sur les listes mais aussi qu'il se présente bien au bon bureau de vote. Ils font ensuite valider son vote par sa signature sur la liste d'émargement. La présence de l'assesseur n'est pas obligatoire pendant toute la durée d'ouverture des bureaux de vote : il peut venir sur une période qu'il aurait indiquée au préalable. Des plages horaires sont définies (voir ci-dessous), mais elles peuvent être aménagées entre l'assesseur titulaire et l'assesseur suppléant. On peut tout à fait être assesseur d'un autre bureau que celui où l'on vote, du moment que l'on est un électeur de la commune.

Opérations de dépouillement: l'électeur exerce les fonctions de scrutateur. Les électeurs désireux de participer au dépouillement des votes de leur propre bureau peuvent se faire connaître auprès du président du bureau concerné. Chaque bureau de vote comporte plusieurs tables de dépouillement autour desquelles les scrutateurs sont installés. L'un des scrutateurs extrait le bulletin de l'enveloppe et le transmet déplié à un autre scrutateur. Celui-ci le lit à haute et intelligible voix. Le nom porté sur le bulletin est relevé par au moins deux scrutateurs. Chaque dizaine de

voix pour un candidat est annoncée par un scrutateur, ce qui permet un contrôle réciproque du décompte. Un scrutateur est chargé de collecter les enveloppes et bulletins blancs, nuls ou contestés, et dont le bureau se prononcera sur la validité. Chaque scrutateur signe, enfin, les feuilles de dépouillement. Il faut environ une heure pour procéder au dépouillement. Un procès-verbal est ensuite établi pour enregistrer les résultats.

« Cette étape est fondamentale dans le processus démocratique électoral. Même si elle demande un peu de concentration, et se déroule en début de soirée, elle reste simple et accessible à tous. Et au-delà du comportement citoyen, c'est un moment pédagogique et humain plutôt sympathique », confie la responsable du service Élections de la Mairie.

Avec sept bureaux de vote et quatre tours d'élection, notre commune va avoir besoin cette année de beaucoup de citoyens volontaires ! C'est ce contrôle citoyen public et transparent à l'échelle de chaque bureau de vote qui garantit le résultat final incontestable au niveau national.

À savoir ...

> **Assesseurs** : tenue des bureaux de 8 h à 13 h ou de 13 h à 19 h

> **Scrutateurs** : dépouillement à partir de 19 h ou 20 h selon l'heure de fermeture des bureaux. Il est préférable de confirmer sa présence le jour du scrutin, en venant voter par exemple, ...

Pour vous faire connaître, contactez la Direction générale de la Mairie au 04 76 50 47 85.

À vos agendas

> Élections présidentielles

1^{er} tour : dimanche 22 avril 2012

2^e tour : dimanche 6 mai 2012

> Élections législatives

1^{er} tour : dimanche 10 juin 2012

2^e tour : dimanche 17 juin 2012

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote seront connus environ 15 jours avant les scrutins.



La diversification de l'habitat, un enjeu majeur de l'aménagement du territoire. Ici Résidences 2000, Grenoble

Un radar pédagogique mobile

rue de Bouvardière



Il ne verbalise pas, mais indique la vitesse à laquelle vous roulez. C'est le principe du radar pédagogique.

Installé depuis quelques jours rue de Bouvardière, il a vocation à être disposé à d'autres endroits stratégiques de la commune, établis en concertation avec les Conseils de quartier. Le modèle acquis par la Municipalité permet d'effectuer des mesures sur les flux de circulation, les vitesses, les horaires de passage, ... Leur analyse servira à mieux appréhender et objectiver les questions liées à la circulation des véhicules sur la commune.

Un second radar pédagogique mobile est déjà commandé et sera très prochainement mis en service.

plus économe, plus nombreux, moins consommateur d'espace foncier, l'habitat de demain sera aussi plus accessible et plus diversifié.

Construire et aménager une ville durable, vivable et attractive. En conclusion de cette conférence, l'AURG ne propose pas de recette toute faite mais bien des ingrédients qui seront utilisés à des quantités variables selon les contextes locaux : du vert et de la nature, des bâtis de qualité et diversifiés, des espaces privés préservés et communs favorisant le "vivre ensemble", une offre de stationnements mais aussi de déplacements alternatifs, des services et équipement faciles d'accès, le tout à un coût acceptable pour faire de notre futur habitat des lieux agréables à vivre.

À l'heure où le PLU de Voreppe se construit, voilà de quoi nourrir abondamment la réflexion de tous.

L'aménagement du territoire en questions

L'AURG apporte des réponses

Le quatre janvier dernier, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise participait à une réunion publique proposée par la Municipalité sur les enjeux de l'aménagement du territoire. Était également présente Lahgglo (Association habitante du grand Grenoble), rappelant ainsi le rôle essentiel joué par la participation habitante dans les décisions sur l'aménagement du territoire.

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, Voreppe émoi propose une séance de rattrapage, avec une synthèse des éléments présentés ce soir-là, que vous pouvez retrouver également sur www.voreppe.fr.

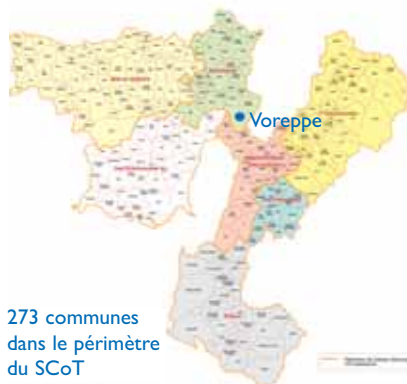
Vers un autre modèle de développement urbain. Les lois SRU de 2000 et les textes qui s'en sont suivis (Grenelle I et II notamment) ont engagé une démarche vers un urbanisme de projet, en réaction contre un urbanisme mal maîtrisé depuis 40 ans. Le nouveau modèle de développement proposé se fonde sur le renouvellement urbain, axé sur l'économie de l'espace et de l'énergie, la régénération des territoires urbains dégradés et une répartition plus équilibrée des logements sociaux. Cette nouvelle direction se traduit aujourd'hui par des documents d'urbanisme plus "verts", privilégiant la biodiversité, la gestion raisonnée des ressources (agricoles, énergétiques, ...) et de l'espace, les déplacements collectifs ou doux (transports en commun, vélo, marche, roller, ...).

De Voreppe au sillon alpin, ou comment décliner localement ce nouveau modèle de développement urbain. Voreppe se situe dans un véritable "écosystème" d'acteurs, tous fortement impliqués et engagés, à leur échelle, dans l'aménagement du territoire : les com-

munes voisines, le Pays Voironnais, le Parc de Chartreuse, la Métro, la Région Grenobloise, et enfin le sillon alpin. L'axe du sillon alpin préfigure la constitution d'un pôle métropolitain, d'Annemasse à Valence qui inclura notamment le Pays Voironnais et la Métro.

Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) constitue également un projet de territoire pour les 273 communes de l'agglomération grenobloise qui en font partie, dont Voreppe, pour les 20 ans à venir. Il sera le garant de la cohérence des politiques locales en matière d'urbanisme : meilleur équilibre, offre de logements, respect de la biodiversité, pro-

Situation du périmètre du Schéma Directeur de la Région Grenobloise au 01 Janvier 2010



273 communes dans le périmètre du SCoT

motion des courtes distances et des modes de déplacements alternatifs, meilleure proximité puisqu'il précise les grandes orientations d'aménagement du territoire que les documents d'urbanisme communaux devront respecter.

Du SCoT au PLU. Les objectifs du SCoT doivent se traduire également à l'échelle de Voreppe dans la définition de son futur PLU et de sa politique en matière d'habitat. Accessible à tous, au plus près de l'emploi et des services,

La zumba arrive à Voreppe



Créée en novembre dernier par Catherine Locatelli qui en assure les cours, l'association Dynamicform vous propose de venir bouger avec Zumba fitness, un concept né en 1983 de l'imagination de Beto Perez aux États-Unis.

Catherine Locatelli qui possède plus de 20 ans de pratique de fitness a décidé de promouvoir cette discipline en créant ses propres cours à Voreppe. Avec son brevet d'instructeur et bientôt la validation de son brevet d'état d'éducateur sportif, elle donne rendez-vous à tous ceux qui seraient intéressés



C. Locatelli mène la danse

par cette discipline dès le 9 février au gymnase des Portes de Chartreuse le jeudi de 19 h à 21 h. Chaque cours dure une heure. Cette activité s'adresse aux personnes de 15 ans et plus et ne nécessite pas d'expérience préalable dans la danse.

« La Zumba fitness consiste à danser et bouger sur des musiques latines et variées avec des chorégraphies créées par l'instructeur. Les rythmes lents et rapides se succèdent permettant ainsi de travailler à la fois l'aspect cardio et physique, dans une ambiance festive » explique Catherine.

Pour pratiquer la zumba fitness, une tenue de sport est recommandée : pantalon ample sport ou corsaire ainsi que des baskets, et un certificat médical indispensable. Et pour tous, dynamisme et bonne humeur !

Renseignements et inscriptions au 06 43 34 73 91.

La soirée de lancement aura lieu vendredi 3 février sur réservation salle Armand Pugnot de 19h à 21h.

Animation et vie locale

Partez avec le Comité de jumelage

Le voyage est ouvert aux habitants de la commune. Si vous souhaitez en faire partie, inscrivez-vous auprès du Comité de jumelage.
Courriel : a.naegelen1@libertysurf.fr
Tel. : 04 56 90 15 64.

Des bulletins d'inscription sont disponibles en Mairie, à l'accueil ou au secrétariat du pôle Animation de la vie locale (1^{er} étage).

> Participation :

Adulte : 20€

Enfant : 10€

> Programme sur www.voreppe.fr et sur le site du comité de jumelage :

www.voreppe-jumelage.fr

Noces de porcelaine pour le jumelage avec Lichtenstein

Du 17 au 20 mai prochain, le Comité de jumelage de Voreppe fêtera les 20 ans de jumelage avec la ville Allemande de Lichtenstein. Un bel anniversaire qui se prépare d'ores et déjà et qui devrait se vivre comme une grande fête de l'amitié.

Une délégation de Voreppins se rendra à Lichtenstein pour de grandes cérémonies.

Le départ de Voreppe est prévu le matin du vendredi 18 mai pour une arrivée à Lichtenstein vers 16h. Le retour est prévu dimanche 20 mai. Les Voreppins seront logés

en famille pour ceux qui le souhaitent, ou à l'hôtel à la charge de chacun.

Bien entendu, participeront à ce voyage une délégation officielle de Voreppe constituée du Maire, d'élus et d'agents municipaux, du comité de jumelage, de représentants de l'OMS et de l'OMA, éventuellement des représentants des Conseils de quartiers, des membres

du Conseil municipal des enfants et des jeunes, accompagnés de leur parent et des représentants du monde associatif.



Visite de la délégation allemande à Voreppe en juillet 2011

L'Assemblée générale du comité de jumelage qui sera le **10 février à 20 h 30** Salle du Chevalon Marius Locatelli.

Animation et vie locale



Les gagnants de la tombola



La main innocente d'Arthur, lors du tirage au sort

“ Voreppe commerces coup de cœur ”

une tombola qui fait des heureux

Organisée à l'occasion des fêtes de fin d'année, la tombola de l'association des commerçants de Voreppe a connu un très joli succès. La qualité des lots offerts, son organisation sur 24 jours, en référence au calendrier de l'Avent, avec un gagnant par jour et un tirage au sort final pour la distribution des gros lots, sont autant d'éléments qui ont contribué à sa réussite.

Plus de 6000 bulletins. M. Martinelli, Président de l'association tire un premier bilan positif de cette opération. « Cette année, le succès de notre tombola a dépassé nos espérances, avec plus de 6000 bulletins déposés sur 24 jours. C'est beaucoup plus que l'an dernier. Je tiens à remercier les 27 commerçants de Voreppe qui ont pris part à cette opération commerciale, ainsi que le Pays Voironnais et la Mairie pour leur soutien ».

Fidèle au commerce de proximité. Le hasard a bien fait les choses : c'est une Voreppine, Dominique Zamparini, fidèle cliente des commerces de proximité, qui remporte le gros lot. Elle prépare désormais ses valises pour une croisière de rêve. « C'est véritablement un cadeau extraordinaire que l'on n'aurait probablement jamais pu s'offrir. Je vis à Voreppe depuis 28 ans et je fais mes courses chez tous les commerçants. Habitant le centre c'est à la fois très pratique et très convivial. J'attends avec hâte le printemps pour que nous partions en croisière... ».

Et nous, on attend avec impatience la prochaine tombola des commerçants de Voreppe !

Les gagnants :

Dominique Zamparini gagne une croisière en Méditerranée pour 2 personnes.
Mme Tatarinoff et M. Isoletta gagnent un coffret dégustation.
Mmes Varraz, Bechard et Bernard gagnent 100 € de bons d'achat .

Défibrillateur se former peut sauver des vies

Une nouvelle séance de formation à l'utilisation du défibrillateur aura lieu **samedi 3 mars à 10h30 salle du Chevalon** (durée : 1h à 1h30).

Animée par Cardiosecours, elle a essentiellement pour objectif de familiariser l'utilisateur potentiel avec l'appareil. Mise en situation, apprentissage des gestes de base, révision des bons réflexes et des numéros d'urgence... un programme qui concentre l'essentiel pour réagir vite et efficacement. Quand on sait que 50 000 personnes décèdent chaque année par arrêt cardiaque, il n'y a plus à hésiter : consacrez une heure de votre temps à vous former, vous pourrez peut-être sauver une vie.

> Formation gratuite ouverte à tous, sans inscription.
Rens. : 04 76 50 47 31.



Où trouver un défibrillateur ?

- > La Poste place Pugnot (Sas d'entrée)
- > Gymnase de l'Arcade
- > Gymnase Pignéguy
- > Piscine municipale
- > Pharmacie du Chevalon

Belle mobilisation pour le Téléthon 2011 et un gain de 11 808 euros

C'est désormais devenu un événement en Isère. Pendant le Téléthon, Voreppe se distingue régulièrement par la qualité des animations, la mobilisation d'une équipe soudée et dynamique autour de son responsable Jean-Michel Lesauvage,



avec, bien entendu, à la clé, un joli chèque témoignant de la générosité des Voreppins. Cette édition 2011 du Téléthon n'aura pas failli à la règle avec 30 associations de Voreppe qui ont participé à ce grand élan du cœur et de la solidarité. Et c'est finalement un chèque de 11 808,38 euros qui a été remis officiellement à Evelyne Degrange, coordinatrice du Téléthon isérois, par Jean-Michel Lesauvage, en présence du maire de Voreppe, de nombreux élus et responsables associatifs. Une somme en augmentation de plus de 38% par rapport à l'an passé, signe de la mobilisation efficace de tous. Lors de cette remise de chèque, Jean Duchamp, maire de Voreppe rappela le travail effectué par M. et Mme Lechelt précurseurs du Téléthon avec les sapeurs pompiers de la ville.

Le 10 février prochain, c'est d'ailleurs Voreppe qui accueillera la soirée festive chargée d'honorer l'ensemble des bénévoles du Téléthon du Sud Isère. Et ce n'est sûrement pas un hasard !



Sos garde d'enfants à domicile

L'association Dépann'famille propose un service de dépannage d'urgence pour garder les enfants de 0 à 6 ans ainsi qu'un service de garde pour enfants et adolescents porteurs de handicap de 0 à 20 ans.

Enfants âgés de 0 à 6 ans. Vous devez vous absenter? Votre enfant est malade et vous n'avez pas de solution? Votre nounou habituelle vous fait défaut de manière occasionnelle? Des salariés de l'association, professionnels de la petite enfance peuvent intervenir pour vous dépanner.

Enfants et ados jusqu'à 20 ans porteurs de handicap. Un imprévu du quotidien? Besoin d'être soulagé lors de situations difficiles? Besoin de retrouver une vie sociale? Besoin d'une garde occasionnelle un samedi, un dimanche ou en soirée? Des éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs salariés de l'association peuvent intervenir pour vous aider. L'intervenant peut garder l'enfant au domicile avec la fratrie, aller chercher l'enfant dans l'établissement qui l'accueille (école, institution, crèche...), ou encore l'accompagner dans ses loisirs et sorties. Il vous suffit de prendre contact avec Dépann'familles par téléphone. Le responsable prend connaissance de la situation d'urgence ainsi que de tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de l'intervention. Après avoir organisé la garde en interne, il vous recontacte pour confirmer les modalités de l'intervention.

Dépann'familles, née en 1991 à l'initiative de jeunes mères toutes issues du

monde professionnel de la petite enfance, est soutenu et cofinancée par le Conseil général de l'Isère, la Caisse d'allocations familiales et de nombreuses communes de l'agglomération grenobloise et de l'Isère. L'association est titulaire d'un agrément simple et d'un agrément qualité pour ses activités.

Dépann'famille

53, bd Gambetta 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 46 87 27
Fax : 04 76 43 14 45.

Permanence téléphonique tous les matins de 8h à 13h. Répondeur l'après-midi, interrogé à 19h sauf le samedi.

Courriel : depanne.familles@club-internet.fr ou df.handicap@club-internet.fr
<http://www.depann-familles.fr>

Avec une aide du CCAS aux familles

Le CCAS de Voreppe vient de renouveler sa convention avec l'association Dépann'familles. Cette convention permet le financement de 20 heures par an au profit des familles Voreppines qui bénéficieraient des services de l'association.



Goûter festif des aînés

vous dansiez, chantez maintenant !

La salle de l'Arcade a accueilli le 14 janvier dernier le goûter festif des aînés de la commune. Un rendez-vous incontournable pour fêter la nouvelle année qui a réuni plus de 250 personnes autour d'un après-midi placé sous le signe du chant, de la danse et de la bonne humeur.

L'édition 2012 n'a pas failli à la règle. Au programme des réjouissances : gâteaux, friandises, bulles et jus de fruits, histoire de se restaurer avant de passer à l'action. Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), avec la participation active des élus pour assurer le

place prépondérante. Une première partie avait été confiée à Alp'Operette, une troupe haute en couleur qui a chanté des extraits bien connus d'opérettes célèbres, repris en chœur par une assistance aux anges !



Quant à Corinne Pelta et sa formation Tequila, elle assura avec brio la partie dansante de la fête. Danses de salon, valse, il y en avait pour tous les goûts. Et nos aînés ont montré qu'ils en avaient encore sous le pied !

service, ce goûter festif ne s'est bien sûr pas limité à l'aspect purement gastronomique. Les animations occupaient une

Au final, un après-midi convivial, idéal pour lancer de la meilleure façon qui soit l'année 2012.



18 - 30 ans

la MAILJ vous aide à trouver un logement

La Mission d'accueil et d'information sur le logement des jeunes (MAILJ) s'adresse à un public jeune (18 à 30 ans), originaire, vivant ou travaillant sur le territoire Voironnais Chartreuse, qui a besoin d'un conseil ou d'un accompagnement pour la recherche ou la gestion d'une location ou d'un hébergement.

Sa mission principale étant d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes qui lui sont adressés.

La MAILJ vous propose :

Des informations sur le logement

- > vos droits (aides CAF, dépôt de garantie ...)
- > les démarches
- > les obligations de locataires
- > le budget (envisager les dépenses lorsqu'on devient locataire)

Des outils pour une recherche de logement

- > des dossiers de demande de logement HLM
- > les petites annonces
- > les dossiers CAF
- > avance LocaPass
- > conseil sur l'état des lieux

Un accompagnement personnalisé est possible

- > à l'entrée dans le logement (installation ...)
- > aide aux démarches (factures ...)
- > lorsque vous souhaitez quitter un logement (préavis de départ ...)

Si vous êtes intéressé pour rencontrer l'animatrice de la MAILJ, prenez rendez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 76 50 81 26.

La Zac de l'Hoirie

en ordre de marche

Le 4 juillet dernier une nouvelle étape pour le projet de l'Hoirie était franchie avec la décision du Conseil municipal de recourir à une Zone d'Aménagement Concerté (Zac) pour l'aménagement du futur quartier de l'Hoirie. Un projet essentiel pour l'avenir de Voreppe pour asseoir le projet urbain d'élargissement de la centralité, apporter une réponse aux besoins de logement de plus en plus criant, conforter le commerce local, mais aussi réduire la consommation foncière par la maîtrise de l'étalement urbain.



La Zac est un véritable outil de maîtrise foncière et d'aménagement. Il permet une marge de manœuvre plus large, tout en garantissant le respect des objectifs annoncés du projet. La Municipalité a décidé de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage, pour l'accompagner dans le pilotage de cette procédure juridiquement complexe.

Après mise en concurrence, c'est la Société d'économie mixte *Territoire 38* qui a été retenue, forte de ses compétences et de son expérience dans de nombreuses opérations similaires sur le département, pour lancer et piloter les études sur ce projet.

Réalisation du dossier de création de la Zac. La prochaine étape sera la constitution du dossier de création de la Zac. Cette phase visera à réajuster le projet urbain dans le cadre de la Zac et à intégrer certains éléments issus de la concertation. Ce sera aussi l'occasion de prendre en compte les éléments du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

de la Région Urbaine Grenobloise arrêté en décembre dernier.

Parallèlement, seront menées la mise en compatibilité du Pos ainsi que l'élaboration du cahier des charges urbanistique, architectural, paysager, environnemental et technique applicable dans la Zac. La Municipalité s'orientera vers une démarche écoquartier en conformité avec son Agenda 21. Ces études se poursuivront toute l'année, en concertation avec les Voreppins jusqu'à l'arrêt du dossier de création.

La Municipalité met à la disposition du public, à l'accueil de la Mairie et sur son site www.voreppe.fr un registre d'observations, accompagné des différents éléments d'étude. Chacun peut le consulter et formuler ses observations sur ce projet.

Prochaines étapes

création juridique et phase de concertation réglementaire

> **Depuis Juillet 2011** : lancement de la ZAC. Poursuite des études, réalisation du dossier de création, ...

> **4^e trimestre 2012** : approbation du dossier de création de la Zac

> **1^{er} trimestre 2013** : mise en compatibilité du POS, acquisitions foncières, ... Études et programmes d'équipements. Élaboration du dossier de réalisation, ...

> **2^e trimestre 2013** : approbation du dossier de réalisation de la Zac

> **2^e semestre 2013** : démarrage de la phase opérationnelle de travaux.

Des peupliers dangereux

Courant février, la Ville procédera à la coupe de la rangée de peupliers âgés, en mauvais état sanitaire et dangereux, située perpendiculairement à la départementale, entre les terrains de foot stabilisé, de tennis et les terrains de rugby.

Une décision rendue nécessaire pour garantir la sécurité des usagers, mais aussi pour préserver les équipements. « Ces arbres provoquent de l'humidité, génèrent des feuillages sur les courts de tennis, ce qui les rend dangereux. Leur ombre peut faciliter les risques de gel sur le terrain stabilisé, leurs racines commencent à déformer les sols » justifie Éric Duisit, responsable des équipements sportifs municipaux. Ces mesures ont été prises dans le cadre de la réflexion engagée par la Municipalité autour du Parc Lefrançois et l'ensemble sportif Pignégy, suite aux observations de nombreux utilisateurs, clubs et particuliers. Un réaménagement de l'espace laissé libre par les peupliers abattus sera ensuite réalisé, selon un calendrier élaboré en fonction des conditions météorologiques.



Des peupliers malades et dangereux



Tous au numérique ... ou presque

Le 20 septembre dernier, les Alpes sont passées à la Télévision Numérique Terrestre (TNT), achevant ainsi le plan de passage national et promettant la réception d'un nombre accru de chaînes (19) pour tous.

Tous ? non ! Malgré les conseils d'installation et de réglage prodigués, par exemple lors de la permanence organisée début septembre dernier place Pugnot, il reste encore des téléspectateurs qui reçoivent mal, ou pas, les chaînes de la TNT sur Voreppe, notamment dans le centre bourg. Une situation que déplore la Municipalité, qui n'a, en ce domaine, aucune capacité d'action. « La suppression d'émetteurs, la modification de fréquences pour la diffusion de programmes relèvent de la compétence exclusive de l'État » explique Laurent Godard, Conseiller municipal en charge des technologies de l'information et de la communication.

Ce passage à la TNT a été l'occasion pour l'État et les chaînes de négocier une diminution du nombre d'émetteurs pour des raisons d'économies. En Isère, ce sont les 2/3 des émetteurs qui ont été éteints, dont celui de La Malossane. Les canaux de diffusion d'autres émetteurs ont été modifiés.

Si vous avez des difficultés de réception, vous pouvez :

- > vérifier que votre téléviseur est bien compatible avec la TNT. Si ce n'est pas le cas, il faudra vous procurer un adaptateur en magasin,
- > faire un balayage de détection des canaux sur votre téléviseur ou adaptateur TNT.

Si vous ne captez toujours pas la TNT assurez-vous, ou demandez à votre propriétaire de s'assurer que :

> votre antenne pointe bien sur un émetteur en fonctionnement (**Le Chevalon ou la Tour Sans Venin en direction de Sassenage**).

> votre antenne collective est bien adaptée pour la TNT. Attention, lors de la bascule de septembre dernier, certaines fréquences ont été changées et les modules TNT ne sont peut-être plus adaptés, même si cela fonctionnait auparavant.

Si ces vérifications ne permettent pas de résoudre votre problème, contactez l'organisme public d'état *Tous au numérique* au 0 970 818 818 du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local) et faites vous assister par un antenniste. Dans ce cas, faites lui remplir le formulaire disponible sur le site de l'Agence nationale des fréquences (ANFR sur www.anfr.fr menu Réception TV). Retournez-le à l'ANFR. Il montrera que votre installation n'est pas en cause et l'autorité de régulation fera vérifier les installations ou déclarera la zone blanche après mesures, ce qui déblocquera les possibilités d'aide. Il est en effet prévu une aide à l'équipement de paraboles de 250 € maximum pour les foyers qui ne seraient pas couverts par la TNT.

Renseignements et carte de desserte sur : <http://www.tousaunumerique.fr/>
L'Agence nationale des fréquences : www.anfr.fr

Borne automatique Grande rue

un retard imprévu

Initialement prévue le 19 décembre 2011, puis repoussée au 5 janvier 2012, la mise en service de la borne d'accès à la Grande rue n'est toujours pas réalisée. La faute à la détérioration "accidentelle" de pièces essentielles à son fonctionnement, notamment le lecteur de badges.

Malgré un délai de commande de nouvelles pièces un peu long, dû notamment au ralentissement économique pendant les fêtes de fin d'année, la mise en service de ce dispositif devrait être réalisée courant février.

Rappelons que l'aménagement de la borne d'accès à la Grande rue vise à conforter le caractère piétonnier de la Grande rue et répond aux besoins exprimés dans le cadre de la concertation réalisée pour le Plan Local des Déplacements. À ce jour, plus de 70 badges d'accès ont été délivrés.



Le lecteur de badge détérioré retarde la mise en service de la borne

Concours d'expression amateur

"Écrire et décrire
la nature de
Chartreuse
avec Rousseau"

Intercommunalité et voisins



À l'occasion de l'année événementielle Rousseau 2012, pour le 300^e anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, le Parc naturel régional de Chartreuse et l'Association d'animation de la vallée des Échelles s'associent pour lancer un concours d'expression écrite, plastique ou sonore, gratuit et ouvert à tous.

En vous inspirant de cette phrase extraite des *Confessions*, (le paysage alpestre - 1765) : « *Faire route à pied par beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable...* », laissez libre cours à votre imagination et participez dans la catégorie d'expression de votre choix :



L'année Rousseau

> **En Chartreuse** ... Le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse sera mobilisé tout au long de cette année Rousseau 2012, en proposant un programme d'animations complet : lectures de paysage, expositions, conférences, spectacles.

Informations :

www.parc-chartreuse.net

et

<http://rousseau2012.parc-chartreuse.net/>

> **et à Voreppe...**

Conférence Rousseau : le philosophe

écriture (nouvelle, poésie), expression plastique (dessin, peinture, photographie) ou expression sonore (slam, chanson, comptine). Les œuvres lauréates, qui devront s'inspirer de la Chartreuse, seront sélectionnées par des personnalités locales, des représentants associatifs et culturels, et des référents dans les thématiques du concours.

Les dates à retenir :

> 1^{er} janvier 2012 : lancement du concours.

> 26 mars 2012 : fin de remise des œuvres sonores et écrites, cachet de La Poste faisant foi.

> 9 mai 2012 : fin de remise des œuvres plastiques, cachet de La Poste faisant foi.

> 26 mai 2012 : remise des prix aux lauréats.



Règlement complet et bulletin de participation sur :

www.parc-chartreuse.net

www.rdv-chartreuse.amis

Informations pratiques

> Expression littéraire : Dimitri Porcu (Association d'animation de la Vallée des Échelles). Tel : 04 79 75 08 16.

> Expressions plastiques : Catherine Velado (Association des Amis du Parc naturel régional de Chartreuse). Tel : 04 76 44 88 83.

> Expression sonore : Radio couleur Chartreuse.

Courriel : contact@radio-couleur-chartreuse.org

Tel : 04 76 88 66 60.

marcheur et le paysage, par Pierre Péju
Proposée par Corepha et les Amis du Parc Naturel Régional de Chartreuse.
Jeudi 31 mai à 20h30 en Mairie Rens. 04 76 50 47 61

Rêveries sur les coteaux, c'est la faute à Rousseau. La ronde de nuit des poètes par la compagnie Casalibus mercredi 11 juillet 2012

Rendez-vous à la Villa des arts à 20h. Retour vers 22h pour une dégustation gourmande des produits du terroir. Au programme, promenade au clair de lune et spectacle dans un lieu insolite. Tarif : 5 euros (gratuit pour les - 12 ans). Renseignements : 04 76 50 47 61.

Appel à projet et exposition

L'association des Artistes de

Chartreuse lance un appel à projet pour des artistes plasticiens professionnels de Rhône-Alpes, sur le thème *Herbiers d'artistes*, en référence à l'intérêt de Rousseau pour la botanique et la marche dans la nature.

Différentes approches sont possibles, à partir de matériaux ramassés dans la nature ou de matériaux de création plastique plus conventionnels.

Les artistes retenus seront exposés du 9 au 30 novembre à l'espace Louis Christolhomme en Mairie.

Renseignements : 04 76 50 47 61.

Plus d'informations sur :

<http://rousseau2012.parc-chartreuse.net/concours-appel-projet-rousseau2012.html>

Expressions

Le Collectif pour la préservation du centre de Voreppe adresse au Maire un courrier à propos de l'ouverture le dimanche du magasin Express U. Nous en publions les principaux extraits :

« Nous avons constaté avec regret, avec la majorité des commerçants, que le magasin de détail alimentaire "Express U" avait décidé d'ouvrir les dimanches matins de 8h30 à 12h30, à compter du 9 janvier.

En tant que commerçants et citoyens habitant Voreppe, pour la plupart, depuis plusieurs années, nous avons été très déçus et indignés de cette décision. Et pour cause, aucune information n'a été faite au préalable.

(...)

Les questions que nous nous posons se résument ainsi :

> Le Conseil municipal a-t-il donné son accord pour son ouverture ?

> Express U a-t-il respecté les lois afin d'ouvrir ?

> Pensez-vous aujourd'hui que la "non-ouverture" du magasin puisse nuire à son fonctionnement normal ?

> Êtes-vous favorable à son ouverture le dimanche ?

(...)

Dans l'attente de (...) recueillir vos explications et votre position sur le sujet nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations les plus respectueuses »

La Municipalité porte à la connaissance des lecteurs les éléments suivants :

La Mairie tient à préciser qu'elle n'était pas informée de ce projet. Aucune autorisation municipale n'est nécessaire. La réglementation (code du travail) permet à un supermarché d'ouvrir le dimanche matin (jusqu'à 13 h) si son chiffre d'affaires est majoritairement alimentaire.

La Municipalité s'inquiète néanmoins des conséquences de cette ouverture pour les commerces de détails. En effet, l'activité dominicale est importante pour eux et celle-ci pourrait s'en trouver pénalisée. Les équilibres économiques pourraient être déstabilisés, fragilisant la vitalité du centre bourg.

Par ailleurs, les élus considèrent que le travail dominical salarié doit rester une exception afin de préserver au maximum les temps de repos et la vie familiale. Un courrier a été adressé à M. Juvanon, gérant du magasin "Express U" pour lui faire part de ces éléments et une rencontre est programmée avec lui. À l'issue de cette entrevue, la Municipalité rencontrera à nouveau les commerçants pour faire le point sur cette situation.

Conseil municipal

Il n'y a pas eu de Conseil municipal en janvier.

En raison d'un ordre du jour particulièrement important, le Conseil municipal du 6 février commencera à 18h, avec la présentation du Conseil municipal d'enfants et de jeunes.

Parmi les sujets à l'ordre du jour :

> Débat d'orientations et budget 2012

> Espace festif

> Hoirie

> Validation programme Agenda 21

Retrouvez l'ordre du jour complet et toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr, rubrique *lamairie* puis *conseil municipal*

Prochain Conseil municipal

Lundi 6 février 2012 à 18h

Les délibérations sur www.voreppe.fr

Prochain Conseil communautaire

Mardi 31 janvier 2012 à 19h

Le Quartz, 40 rue Mainssieux à Voiron

État civil

NAISSANCES

Yona Briend
Ambrine Darif
Yanis Bedjaoui
Lucie Genève

MARIAGES

Guillaume Briend et Angélique Méheust

DECES

Roland Monier
Pierrette Serpolet veuve Gianesello
André Grasset
Alexandre Quilhot
Félicienne Rivoire veuve Pignéguay
Henri Girard

Emploi et économie au Pays Voironnais

Nous avons tous les mêmes préoccupations en ces temps de crise économique : comment trouver et conserver un emploi ? Or, force est de constater qu'aujourd'hui il existe un décalage entre les discours portés par le Pays Voironnais et la réalité économique de notre bassin de vie. Sous le précédent mandat entre 2001 et 2008, 120 entreprises se sont installées sur le Pays Voironnais et ont permis la création de 1500 emplois. Depuis 2008, rien.

Les efforts indispensables pour dynamiser, accueillir des entreprises sur notre territoire ont-ils été menés ? Notre groupe défend une autre vision de l'économie que celle aujourd'hui prônée par l'exécutif du Pays Voironnais. La vitalité d'un territoire est portée par une économie forte, des emplois créés par des entreprises, quel que soit leur domaine de compétence, leur taille. L'économie dite "présentielle" (emplois à domicile et services à la personne) ne peut se créer qu'à condition que les employeurs (foyers) disposent eux-mêmes d'une capacité à payer, donc des revenus. Nos artisans, TPE, sont toujours en recherche de locaux adaptés à leurs besoins. Qu'en est-il d'une zone d'activité artisanale ? Alors que les territoires voisins accueillent sur leurs zones économiques des entreprises, nos zones stagnent. Comment expliquer à nos concitoyens la mobilisation de sommes financières importantes sans retombées économiques et notamment pour l'emploi ?

Nous exigeons une modification profonde de la politique économique du Pays Voironnais. Il faut une mobilisation active pour rechercher, proposer à de nouveaux acteurs économiques de s'installer en Pays Voironnais si nous souhaitons conserver un bassin d'emploi sur Voreppe et éviter de devenir la banlieue dortoir de Grenoble. À tous et toutes, bonne année 2012.

Anne Gérin, pour le groupe
Le Choix de Voreppe

Qui du Maire de Voreppe ou du Vice-président du Pays Voironnais l'emportera ?

Le Maire de Voreppe est aussi Vice-président du Pays Voironnais. Un cumul de fonctions qui n'est pas illégitime et qui devrait même pouvoir permettre à la commune d'avoir son mot à dire afin de s'assurer que les décisions de l'intercommunalité aillent dans le sens de ce dont Voreppe a besoin. Fin 2011, le Pays Voironnais projetait de redéfinir les critères de répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire, qui redistribue entre les 34 communes du Pays Voironnais une partie de la richesse issue de l'activité économique du territoire. Voreppe y figurait comme la principale sacrifiée de ce nouveau calcul (perdant près de 220 000 € par an de dotation) alors même que l'essentiel de la richesse redistribuée aux autres est produit chez nous !

Les élus de la ville de Moirans ont même brandi la menace de rejoindre la Métro si on les amputait d'une part trop importante de leur dotation. Le Pays Voironnais a accepté de présenter d'autres méthodes de calcul, mais le résultat est toujours le même : Voreppe est la commune qui perd la plus grande partie de sa dotation, tandis que Voiron en gagne. Au lieu de perdre 220 000 €, Voreppe perdrait seulement 90 000 €, et il faudrait s'en satisfaire ! Monsieur le Maire et ses élus semblent devoir se contenter de cette perte. « *On vous coupe la main, mais soyez heureux on aurait pu vous couper le bras !* ». Tel est le discours du Pays Voironnais à la ville de Voreppe. Nous estimons quant à nous que Voreppe mérite de continuer à bénéficier des richesses qui sont créées sur son territoire, et qui sont le produit de plusieurs décennies d'investissements.

Agir pour Voreppe
André Naegelen, Chantal Rebeille-
Borgellat, Jean Claude Blanchet

Toujours plus... mais pour aller où ?

Depuis 50 ans, le temps moyen passé au travail a diminué. En parallèle, les améliorations technologiques associées au progrès ont contribué à alléger certaines de nos tâches domestiques (lave-vaisselle, lave-linge,...). Nous avons ainsi plus de temps à consacrer à nos loisirs, notre famille, nos amis...

Mais le progrès et les gains de productivité ont aussi permis de fabriquer toujours plus de choses superficielles avec une durée de vie parfois aussi courte que le temps pris pour leur achat. La publicité, les promotions, l'"illimité" font partie de notre vie, nous donnant l'illusion de répondre mieux à nos besoins ou de payer moins cher un service qu'on nous vante toujours meilleur.

Et pourtant tout cela a un coût. Un coût pour chacun d'entre nous conditionné à acheter trop de superflu. Un coût environnemental pour fabriquer ces objets, les transporter, les vendre et au final les collecter sous forme de déchets. Un coût humain car le temps utilisé à consommer se fait au détriment de celui passé avec nos proches ou les personnes qui sont dans le besoin, à s'ouvrir aux autres, ou simplement à se détendre, lire, se reposer.

La qualité de vie que nous trouvons à Voreppe est en partie liée aux associations et aux commerces de proximité qui structurent notre vie locale et favorisent le lien social. Soutenons nos associations en donnant un peu de notre temps pour les accompagner. Soutenons nos artisans et commerçants de proximité qui nous proposent ce dont nous avons besoin avec le sourire et sans chercher à toujours nous vendre plus. Nous y gagnerons tous.

Valérie Barthel
pour Voreppe Avenir



Basket-ball :

4 février : matchs à partir de 14h à l'Arcade

5 février : matchs à partir de 13h30 au gymnase municipal de l'Ensemble Sportif Pignéguy

Badminton :

5 février : tournoi départemental jeunes à l'Arcade à 9h

Roller hockey :

18 février : rencontre de nationale 2 Voreppe Roller Hockey vs Villard Bonnot

Rugby :

19 février : match de championnat "Promotion d'honneur" Voreppe Rugby Club vs CA Maurienne

Allons au cinéma

La vérité si je mens ! 3 sortie nationale
 Dans la tourmente
 Les galettes de Pont Aven soirée ciné-débat
 J. Edgar
 Millénium
 Le vilain petit canard
 Sherlock Holmes : jeu d'ombres
 Zarafa
 Les nouveaux chiens de gardes
 Take Shelter (V.O)



Littérature et musique

11 février de 10h à 12h à la médiathèque : échanges autour de la musique et d'un café !

Renseignements : 04 76 56 63 11.

EH ! Cris d'amour

> **Du 1^{er} au 25 février** à la médiathèque : exposition « *L'amour des mots amoureux* par les Griotes, pour les 5-10 ans. Entrée libre sur inscription. Renseignements : 04 76 56 63 11.

> **1^{er} février** à 15 h à la médiathèque : Histoires sur le pouce *Petits contes amoureux* par les Griotes, pour les 5-10 ans. Entrée libre sur inscription. Renseignements : 04 76 56 63 11.

> **3 février** à 19h 30 à la ludothèque : la ludothèque et la MJC vous proposent une soirée jeux sur le thème de l'amour. Ouverte à tous. Renseignements : 04 76 50 47 31.

> **8 février** à la médiathèque de 12h à 14h : café philo « *Comment interroger l'amour* ». Ouvert à tous, en partenariat avec le collège André Malraux.

Renseignements : 04 76 56 63 11.

8 février à 20h30 cinéma Art et plaisirs : ciné débat « *Les galettes de Pont Aven* ». Tarifs habituels. Renseignements : 04 76 50 02 09.

> **14 février** médiathèque 20h30 : Cabaret théâtre *Looking for Juliette*.

> **Du 22 février au 3 mars** à la médiathèque et à l'Espace femmes : ateliers d'écriture.

> **Mercredi 22 février** de 10h à 12h : atelier ouvert à tous à l'Espace Femmes.

> **Samedi 25 février** de 14h30 à 16h30 : atelier pour les enfants à la médiathèque

> **Mercredi 29 février** de 14h à 16h : atelier ouvert à tous à l'Espace Femmes.

> **Samedi 3 mars** de 10 h à 12h : atelier pour les adultes à la médiathèque. Renseignements : 04 76 56 63 11 et 04 76 50 61 25.

Rencontrez vos élus

Le Maire Jean Duchamp.

Sur rdv : 04 76 50 47 18.

Marie-Sophie Neubert.

Administration générale, éducation et petite enfance. Sur rdv : 04 76 50 47 62.

Michel Berger.

Finances. Sur rdv : 04 76 50 47 05.

Fabienne Sentis.

Solidarité et politique de la ville.

Sur rdv : 04 76 50 81 26.

Michel Mollier.

Aménagement du territoire urbanisme

Sur rdv : 04 76 50 47 34.

Pascale Lujan.

Enfance et jeunesse. Sur rdv : 04 76 50 47 31.

Alain Donguy.

Environnement et développement durable

Sur rdv : 04 76 50 47 34.

Salima Ichba.

Citoyenneté et communication

Sur rdv : 04 76 50 47 23.

Jean-Louis Chenevas-Paule.

Animation de la vie locale et culture

Sur rdv : 04 76 50 47 31.

Valérie Barthel.

Intercommunalité et relations avec les territoires

Sur rdv : 04 76 50 47 69.

Sandrine Miotto.

Vie scolaire. Sur rdv : 04 76 50 47 62.

Jean-François Poncet.

Sports - Plan Local des Déplacements (PLD).

Sur rdv : 04 76 50 47 31.

François Martin.

Travaux. Sur rdv : 04 76 50 47 34.

L'opposition

Jean-Jacques Thilliez. *Le Choix de Voreppe.*

Les 1^{ers} et 3^{es} lundis de chaque mois de 18h30 à 20h en Mairie (salle 7).

André Naegelen. *Agir pour Voreppe.*

Les mardis de 18h à 19h30 en Mairie (salle 6).

Les permanences

Service urbanisme les mardis de 13h30 à 19h et sur rdv les vendredis de 8h30 à 12h.

Espace femmes 04 76 50 61 25.

Parol'écoute jeunes

les jeudis de 16h30 à 18h30 sur rdv au 04 76 50 81 26.

Assistante sociale sur rdv au 04 76 50 07 06.

Consultance architecturale sur rdv au 04 76 50 47 52.

Consultation juridique

les 1^{ers} et 3^{es} mardis du mois de 17h à 18h15 en Mairie.

Conciliateur de justice sur rdv au 04 76 50 47 47.

Aide à domicile les jeudis de 9h à 10h en Mairie.

Sécurité sociale

les lundis de 9h à 12h et mardis de 14h à 16h en Mairie.

Point autonomie

les mardis de 17h à 19h, sur rdv au 04 76 50 81 26 en Mairie.

Unafam le 2^{ème} mercredi du mois, de 17h à 19h, sans rdv.

Adéquation les mercredis de 14h à 17h et vendredis de 9h à 12h au CCAS en Mairie.

Maison de l'emploi du Pays Voironnais les jeudis de 14h à 17h

Sur rdv au 04 76 50 81 26 en Mairie.

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)

3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h sans rdv et l'après-midi sur rdv au 3960. - Attention : pas de permanence en février.

Écrivain public reçoit sur rendez-vous uniquement.

Renseignements au CCAS : 04 76 50 81 26.